

PIERRE MENDÈS FRANCE LA GAUCHE ET LA MODERNITÉ LE COLLOQUE DE CAEN DE 1956 SUR LA RECHERCHE ET L'ENSEIGNEMENT

VINCENT DUCLERT

PIERRE MENDÈS FRANCE
LA GAUCHE ET LA MODERNITÉ
LE COLLOQUE DE CAEN DE 1956 SUR
LA RECHERCHE ET L'ENSEIGNEMENT

VINCENT DUCLERT

Vincent Duclert, historien, enseigne à Sciences Po comme professeur des universités associé et à l'École des hautes études en sciences sociales où il est chercheur au Centre d'études sociologiques et politiques Raymond-Aron. Il est également inspecteur général de l'Éducation nationale. Il est l'auteur, en particulier, de *L'avenir de l'histoire* (Armand Colin, 2010), et de *La République imaginée. La France de 1970 à 1914* (Belin, 2010). Il a publié en 2013 *Jean Jaurès. La politique et la légende* (Autrement) et *Réinventer la République. Une constitution morale* (Armand Colin), en 2014 une biographie de référence de *Jean Jaurès* avec Gilles Candar (éditions Fayard), et en 2015 *La France face au génocide des Arméniens*. À la Fondation Jean-Jaurès, il préside la Mission de recherche sur les musées d'histoire en France et en Europe. Entre 2001 et 2006, il a conduit avec Alain Chatriot un programme de recherche à l'EHESS sur les politiques scientifiques en France, de Pierre Mendès France à De Gaulle.

Vincent Duclert tient à remercier Thierry Mérel, directeur du secteur Histoire et Archives de la Fondation Jean-Jaurès, pour avoir eu l'initiative de cet Essai et pour l'attention avec laquelle il accompagne les travaux sur Pierre Mendès France et le mendésisme.

INTRODUCTION

En novembre 1956, un colloque réunit à Caen, sous la responsabilité de Pierre Mendès France et de la revue qu'il venait de créer, *Les Cahiers de la République*, deux cent cinquante scientifiques, industriels, administrateurs, fonctionnaires, parlementaires, journalistes¹. À l'issue de trois jours de débats en assemblée plénière et en sous-commissions de travail, ceux-ci s'engagent sur un ambitieux programme de modernisation de la recherche et de l'enseignement que résumant un préambule solennel et les désormais célèbres « douze points de Caen »².

Préambule

Les membres du Colloque National, réunis les 1^{er}, 2 et 3 novembre 1956 à l'Université de Caen,

Considérant que l'expansion immédiate et massive de la recherche scientifique est une condition indispensable au maintien du rayonnement intellectuel et du rang international de la France,

1. Cette étude repose sur plusieurs travaux personnels ou menés avec Alain Chatriot, voir la bibliographie en annexe de cet Essai.

2. « Résolutions adoptées à la séance de clôture du 3 novembre 1956 », *Les Cahiers de la République*, numéro spécial « sur l'Enseignement et la Recherche Scientifique », n°5, janvier-février 1957, p. 14.

de l'essor de son agriculture et de son industrie, de l'élévation du niveau de vie et du bien-être de son peuple, de la mise en valeur rapide et sans heurt de la France d'outre-mer ;

Considérant, d'autre part, qu'il ne peut exister de Recherche, même appliquée, sans une recherche fondamentale vigoureuse et que celle-ci est indissolublement liée à un enseignement scientifique vivant dont elle est tributaire, ne serait-ce que pour la formation des futurs chercheurs ;

Convaincus que tout retard apporté à la mise en œuvre d'une politique systématique de la recherche et de l'enseignement scientifiques se traduit par un gaspillage inadmissible de notre patrimoine d'intelligence et de richesses, et met finalement en péril l'indépendance du pays ;

Estiment de leur devoir d'alerter l'opinion sur la gravité d'une situation que symbolise l'absence – depuis plus de vingt ans – de tout prix Nobel scientifique français, et qui peut se traduire par les chiffres suivants :

4 500 étudiants scientifiques ou techniques annuellement diplômés, alors que toutes les informations nous permettent d'affirmer qu'il nous en faudrait immédiatement le double et que cette situation nous place très en retrait par rapport à tous les grands pays étrangers ;

Invitent tous les Français et toutes les Françaises à reconnaître la nécessité d'une telle politique et à vouloir qu'elle se réalise,

et,

tout en rendant hommage aux nombreux chercheurs qui,

dans des conditions matérielles et morales parfois difficiles, témoignent de la vitalité de la recherche scientifique en France,

S'engagent à ne ménager aucun effort pour que soit immédiatement adopté et mise en œuvre un programme national d'expansion de la recherche et de l'enseignement scientifiques, programme dont l'application exigera non seulement des investissements accrus, mais aussi des réformes de structures, et le bouleversement d'habitudes et de particularismes profondément enracinés.

« Les douze points de Caen »

- I. Un plan décennal d'expansion
- II. Extension de la formation scientifique au niveau de l'enseignement secondaire et technique : pour un véritable humanisme
- III. Réforme de l'enseignement supérieur scientifique
- IV. Réforme de l'administration et des cadres de l'enseignement supérieur
- V. Un statut pour le personnel du CNRS
- VI. Encourager et faciliter les études supérieures scientifiques
- VII. Revalorisation des carrières de la recherche fondamentale et de l'enseignement scientifique
- VIII. Réforme de l'enseignement et de la recherche médicale
- IX. Effort massif pour la construction d'établissements de recherche et d'enseignement
- X. Stimuler et favoriser la recherche appliquée
- XI. Expansion de la recherche agronomique
- XII. Une autorité politique chargée de la recherche scientifique

Dans ses mémoires restituant un parcours scientifique et intellectuel d'excellence, François Jacob consacre un éloquent passage au colloque de Caen. C'est alors l'occasion, pour le Prix Nobel français de 1965 écrivant en 1987, de dresser un portrait de Pierre Mendès France en artisan visionnaire d'une politique scientifique nationale :

« Automne 1956. L'université de Caen. Une des plus vieilles de France : plus d'un demi-millénaire. Rasée par les bombardements de l'été 1944. Tout juste reconstruite. Pendant quelques jours, les amphithéâtres neufs sont devenus le siège d'une intense agitation : brusquement, le politique s'est intéressé à la science. [...] Voilà que, soudain, un politique parle de recherche scientifique et de son rôle capital pour le pays. Un politique vient dire qu'en ce siècle il ne peut plus y avoir ni puissance ni prospérité sans science et technique. Et pas n'importe quel politique ; le seul qui, depuis de Gaulle, a révélé une stature et une carrure d'homme d'État : Pierre Mendès France, qui s'interroge et s'inquiète. Qui dénonce les défauts de notre enseignement supérieur et de notre recherche. Vitupère l'immobilisme, la sclérose, les mauvaises habitudes, les féodalités, les privilèges. Et finit par réunir un vaste colloque pour définir les carences et préciser les remèdes.³ »

Par ces lignes traversées incontestablement du souvenir d'un événement proprement historique, François Jacob célèbre la vision et l'action d'un homme d'État. En effet, le colloque de Caen fut bien plus que la réunion, pendant trois jours, de l'élite de la recherche et de l'enseignement supérieur français. Pierre Mendès France conçut cette

entreprise comme la poursuite sous d'autres formes de son engagement gouvernemental qui avait déjà largement innové en la matière. Le colloque était même l'expression au plus haut niveau de cette volonté et de ses idées en matière de politique scientifique. L'impact d'une telle rencontre fut considérable et durable.

Bénéficiant dans la même métropole normande d'une réédition en 1966 pour l'anniversaire de ses dix ans⁴, le colloque de Caen a conservé une forte postérité, mais est resté paradoxalement peu étudié. L'histoire politique considère rarement la science et les savants comme objet d'étude. Dans l'historiographie mendésiste, seul Jean-Louis Crémieux-Brilhac s'y est précisément intéressé⁵, comme historien de la mobilisation scientifique aussi bien qu'en tant qu'acteur et témoin puisqu'il est le co-organisateur du colloque de Caen aux côtés de Pierre Mendès France, plaidant pour la reconnaissance de cette politique scientifique inscrite dans un projet politique, social et intellectuel global : « Il est bon de rappeler, écrit Jean-Louis Crémieux-Brilhac, que Mendès France est resté jusqu'en 1968 le catalyseur des réflexions sur la politique de la science et sur le mode de formation des élites. Acharné à jumeler démocratie et efficacité, il a prouvé ce que peut un chef de file du parti du mouvement, même quand il est apparemment réduit à l'impuissance : il lui appartient encore de montrer la voie vers une République moderne au service d'une société juste⁶ ». Par ailleurs, la dimension politique du Colloque de 1956 a pu éloigner les historiens

3. François Jacob poursuit : « Un grand amphithéâtre. Sur les bancs, pêle-mêle, parlementaires et chercheurs, industriels et universitaires, administrateurs et sociologues. Atmosphère fiévreuse de critique et d'espoir. Atmosphère de travail et de ferveur. » (*La Statue intérieure*, Paris, Odile Jacob, 1979, p. 317-318).

4. Voir les annexes de cet Essai.

5. Jean-Louis Crémieux-Brilhac, « Pierre Mendès France, l'enseignement et la recherche » in *Pierre Mendès France et le mendésisme* (sous la direction de François Bédarida et Jean-Pierre Rioux), Paris, Fayard, 1985, p. 439-451 ; « Pierre Mendès France, l'enseignement et la recherche » in *Pierre Mendès France et l'esprit républicain*. Actes des colloques de Tel-Aviv et de l'Assemblée nationale, Paris, Le Cherche midi éditeur, 1996, p. 51-56. Et, en 2012, *La politique scientifique de Pierre Mendès France : une ambition républicaine*, Paris, Armand Colin, coll. « Le sens de la recherche ».

6. Art. cit., [1996], p. 56.

des sciences plus intéressés par des contenus, des systèmes et des discours plus spécifiquement scientifiques. Mais les travaux de Dominique Pestre sur science et politique⁷ ou bien l'initiative de Julie Bouchard de réunir historiens et anciens acteurs sur le thème des colloques nationaux sur la recherche⁸ témoignent d'une évolution en faveur de tels sujets croisés. Les travaux menés à l'École des hautes études en sciences sociales entre 2001 et 2006 ont fait progresser, à l'orée du cinquantenaire du colloque de Caen, la connaissance du moment mendésiste de la recherche et de l'enseignement et son importance dans la réussite de la politique de gaullienne à partir de 1958⁹.

7. Voir sa contribution dans le collectif qu'il a dirigé avec Amy Dahan, *Les sciences pour la guerre 1940-1960*, Paris, Editions des hautes études en sciences sociales, 2004.

8. « Les colloques nationaux sur la recherche (1956-2004). Recherche décriée, recherche souhaitée. Journée d'étude du 9 décembre 2005, Paris, CNRS – Laboratoire « Communication et politique ».

9. Ce programme de recherche sur la recherche a présenté ses résultats dans plusieurs publications. Voir la bibliographie en annexe.

LA PRÉHISTOIRE D'UN PROJET

La pensée de la science développée par Pierre Mendès France, visant à concevoir une politique de la recherche en France et à l'inscrire précisément comme politique d'envergure nationale et d'intérêt général, apparaît publiquement dans un discours à la Chambre du 3 juin 1953 qui fut le point de départ de son accession au pouvoir un an plus tard : « La République a besoin de savants ; leurs découvertes, le rayonnement qui s'y attache et leurs applications contribuent à la grandeur d'un pays. Or les crédits de la recherche sont dérisoires. Il est attristant, mais significatif que la France n'ait plus reçu aucun prix Nobel pour la science depuis 1937 »¹⁰. Cet acte d'engagement est suivi d'une contribution personnelle au numéro « La science et l'homme » de la *NEF* daté de juin 1954. Écrit au début de l'année, le texte de Mendès France s'apparente à une véritable déclaration politique sur l'enseignement supérieur qui prolonge l'engagement du discours de 1953. Cet article de la *NEF* conclut un important dossier avec de nombreuses contributions, pour la plupart signées des futurs acteurs de la politique scientifique français : Pierre Auger, Gaston Berger, Edmond Bauer, Pierre Piganiol, André Lichnerowicz, Henri Piéron, Maurice Letort, Henri Laugier.

10. *Journal officiel de la République française (JO)*, 4 juin 1953 (également, Pierre Mendès France, *Œuvres complètes*, tome 3, Paris, Gallimard, 1986).

L'engagement personnel de Pierre Mendès France s'exprime à nouveau dans son discours d'investiture du 17 juin 1954¹¹. Pierre Mendès France inscrit sa volonté d'une « politique nationale de la recherche » dans une mission de « redressement et de rénovation nationale ». Par son pouvoir de créer des richesses intellectuelles et matérielles, par sa capacité à doter le pays d'un rayonnement international, par sa contribution à la réforme de l'enseignement, cette politique participerait au but affiché par le « président du Conseil désigné [...] de refaire de la France une nation forte et prospère dont le progrès soit une promesse de justice et de bonheur à sa jeunesse impatiente »¹².

Le gouvernement de Pierre Mendès France comprend donc un secrétariat d'État à la recherche scientifique et au progrès technique dont la première particularité est d'être rattachée au Président du Conseil. Celui-ci se présente comme « responsable de la politique gouvernementale en matière de recherche scientifique et technique » et délègue ses pouvoirs en la matière au secrétaire d'État, selon le décret du 28 juin 1954 qui complète le décret du 10 juin portant nomination des membres du gouvernement, et en vertu de la loi du 11 juillet 1938 relative à l'organisation de la Nation pour le temps de guerre. Henri Longchambon est nommé à la tête de ce secrétariat d'État à la recherche, deuxième du nom après celui qu'avait institué Léon Blum en juin 1936. Une note de la présidence du Conseil d'août 1954 résume toute l'ambition politique que suggère une telle création ministérielle qui renvoie aux décisions du Front populaire et au-delà, au front des

savants imaginé pendant la Première guerre mondiale par Albert Thomas, secrétaire d'État puis ministre de l'Armement¹³ :

« Les conséquences des progrès scientifiques et techniques apparus au cours des dernières années dans tous les domaines, qu'il s'agisse de la Recherche fondamentale ou de la Recherche appliquée, sont d'une telle ampleur qu'il est inutile d'insister sur la nécessité pour une Nation comme la France de soutenir par tous les moyens mis à sa disposition, l'œuvre de ses savants, chercheurs et techniciens. Dans le monde moderne, le développement d'un pays est obligatoirement fonction, d'une part, du progrès scientifique et, d'autre part, de la mise en œuvre des moyens et techniques nouvelles ainsi découverts.

Du seul point de vue de la rentabilité, les investissements placés dans la Recherche pure sont de nature à faire acquérir à la nation, par les extraordinaires développements qu'ils peuvent entraîner pour une seule découverte, des richesses qui sont sans commune mesure avec le montant des sommes dépensées. L'investissement scientifique est, dans les temps nouveaux, ce que furent dans le passé, les "prêts à la grosse aventure" qui permirent les découvertes territoriales et assurèrent la fortune des grandes nations. L'aide de la science et ses "inconnues" a remplacé le monde géographique et ses "terrae incognitae". De ce déplacement de l'objet des recherches humaines il convient de tirer au plus tôt les conséquences.

L'aide à la Recherche Scientifique est donc dans l'état actuel d'avancement des sciences et des techniques une des tâches essentielles de l'État. Elle se traduit, en définitive, par des problèmes d'hommes et de moyens mis à leur disposition, intégrés dans une

11. *JO*, 18 juin 1954 (*ibid.*, p. 50-57).

12. *Ibid.*

13. Cf. Christophe Prochasson et Anne Rasmussen, *Au nom de la patrie. Les intellectuels et la première guerre mondiale (1910-1919)*, Paris, La Découverte « L'aventure intellectuelle du XX^e siècle », 1996 (notamment le chapitre 5, « Au service de la nation », p. 185-220).

politique générale de la Recherche Scientifique et du Progrès technique, elle-même encadrée dans un plan d'expansion économique et sociale. C'est l'importance de ce problème, alliée à la constatation, qu'en cas de crise internationale la force d'une nation dépend tout autant des découvertes de ses savants et de leur mise en œuvre que de la valeur de ses soldats, qui a conduit à l'institution du Secrétariat d'État à la Recherche Scientifique et au Progrès technique.¹⁴ »

La marge de manœuvre d'Henri Longchambon, nouveau patron de la recherche publique française, demeure néanmoins assez limitée dans la mesure où sa mission principale relèverait davantage de l'étude des « problèmes relatifs à la recherche scientifique et au progrès technique » (impliquant l'inventaire général et systématique de tous les « moyens en personnel et matériel et des ressources financières ») que de la gestion directe des organismes de recherche. Seuls trois d'entre eux sont placés sous son autorité directe, le Commissariat à l'énergie atomique, le Comité d'études des zones d'organisation industrielle de l'Union française et le Bureau d'organisation des ensembles industriels africains¹⁵.

Les premiers mois de son action sont suffisamment concluants pour que deux importantes évolutions soient néanmoins décidées. Le secrétaire d'État voit en premier lieu ses prérogatives largement étendues par le décret du 9 octobre 1954. Il reçoit délégation des plus grands ministères « pour exercer les pouvoirs reconnus à chacun d'eux par la loi et les règlements sur les organismes » qui vont du Centre national de

la recherche scientifique à l'Office national d'études et de recherches aéronautiques. Leur rattachement administratif n'est pas remis en cause, mais l'autorité effective est concentrée dans les mains d'Henri Longchambon. La seconde évolution est la création, par le décret du 14 septembre 1954, du Conseil supérieur de la recherche scientifique et du progrès technique. Cet organisme a été pensé à l'origine comme devant constituer la véritable administration du ministère, en charge des missions intellectuelles définies par l'article 1^{er} du décret du 28 juin 1954. Mais le Conseil supérieur a été conçu aussi selon un type d'organisation tout à fait inédite ne relevant pas seulement de l'instance consultative, mais aussi de l'administration de mission chargée d'objectifs nationaux. Le CSRSPT reprend aussi un certain nombre de dossiers du CNRSA qui avait été créé en mai 1938 et dont le premier directeur avait été précisément Henri Longchambon. La tâche première du Conseil supérieur demeure cependant de préparer les options du III^e Plan de modernisation et d'équipement (1957-1961) dans le domaine de la recherche. Mais la décision d'envergure de Pierre Mendès France et de Longchambon concerna l'énergie atomique. Deux notes indiquent les choix prioritaires en matière d'armement et d'équipement atomique. La première, du 26 juillet 1954, émane du Comité de Liaison Marine-CEA et décide de la réalisation « entre 1954 et 1961 [d'] installations fixes permettant la construction de sous-marins à propulsion atomique [et de] la construction de deux tels sous-marins »¹⁶. La seconde note, du 25 août suivant, demande que « la France entreprenne un programme atomique militaire »¹⁷.

14. « Note relative au projet d'organisation et d'action du Secrétariat d'État à la Recherche Scientifique et au Progrès technique », Archives Pierre Mendès France (IPMF, « Éducation nationale »)
15. Voir les décrets des 19 juin (JO, 20 juin), 28 juin (CEA) et 9 octobre 1954, et le débat à la Chambre des députés le 24 juin 1954.

16. Archives Pierre Mendès France (IPMF, « Euratom-Energie atomique »). La mise en chantier du premier sous-marin atomique était prévue pour 1956.

17. « Sinon, ajoutent les rédacteurs du « Service des Pactes - Direction Politique », sa sécurité sera entièrement assurée par les Anglo-saxons. L'indépendance nationale, l'autonomie de notre diplomatie, d'où dépend, dans une large mesure, la sauvegarde de l'Union française, exigent que la France fasse son propre effort atomique dans le domaine militaire. » (*Ibid.*).

À la tête de son gouvernement, Pierre Mendès France a donc conçu et en partie concrétisé une politique d'organisation et de mobilisation de la recherche scientifique. La note d'août 1954 précise la portée de cette politique¹⁸ qui a débouché sur la reconnaissance du président du Conseil comme chef de la recherche, sur la création du Secrétariat d'État, sur le prolongement opérationnel du Conseil supérieur. Cette triple création répond aux trois exigences d'autorité, de moyens et d'engagement qui caractérisent l'action de Pierre Mendès France durant sa période gouvernementale de juin 1954-février 1955.

Son départ du gouvernement entraîne la remise en question de cette politique inédite. Le secrétariat d'État disparaît dans le gouvernement Edgar Faure. Il est réinstallé dans une forme très limitée par Guy Mollet le 1^{er} février 1956. Mais Georges Guille, secrétaire d'État à la présidence du Conseil chargé de la Recherche scientifique et de l'énergie atomique doit abandonner, dès le 17 mars, le secteur de la recherche au profit d'un sous-secrétaire d'État lui aussi rattaché à la présidence, Hammadoun Dicko¹⁹, dont la compétence est limitée au Conseil supérieur de la recherche scientifique et technique²⁰ ; Henri Longchambon, à la tête de ce dernier, assure néanmoins un semblant de continuité de la politique scientifique inaugurée par Pierre Mendès France.

18. Note relative au projet d'organisation et d'action du Secrétariat d'État à la Recherche Scientifique et au Progrès Technique » (art. cit).

19. Hammadoun Dicko était originaire du Soudan français et membre de la SFIO. Cet ancien instituteur mourra tragiquement en 1964, semble-t-il assassiné avec un autre ministre de la IV^e République, Fily Dabo Sissoko, par leur ex-collègue au gouvernement français, Modibo Keita, devenu chef de l'État malien.

20. Décret du 17 mars 1956.

Un second abandon est réalisé par les successeurs radicaux et socialistes de Pierre Mendès France, cette fois en matière de politique scolaire et universitaire, condition indispensable au succès d'une politique de recherche. Les projets de réforme de l'enseignement défendus par l'ancien président du Conseil et qui n'avaient pu voir le jour faute de temps sont délaissés après 1955. Alors qu'au congrès radical du mois de novembre de la même année, Mendès France aidé du sénateur Le Gorgeu et du député René Billères est monté en première ligne pour plaider le couple modernisation-démocratisation²¹, au gouvernement la priorité n'est guère en faveur de l'école de la République, pas plus qu'après la victoire du Front républicain du 2 janvier 1956 et la formation du gouvernement Guy Mollet. René Billères, entré au cabinet comme ministre de l'Éducation nationale, est certes désireux de réussir une réforme sur laquelle s'engage sans réserves Pierre Mendès France devenu ministre d'État. Après son départ du gouvernement²², Mendès France place Jean-Louis Crémieux-Brilhac, comme conseiller auprès de René Billères, pour l'aider dans cette œuvre essentielle²³. Mais les « événements » dits « d'Algérie », l'hostilité du MRP dont le soutien est indispensable par ailleurs à la politique algérienne de Guy Mollet, les difficultés de Billères au gouvernement et l'échec de Mendès France

21. Mendès France défend et élargit les projets qu'il avait élaborés avec Jean Berthoin qui avait été son ministre en 1954-55 : prolongement de la scolarité jusqu'à 16 ans, rapprochement de l'enseignement technique et des filières classiques, ouverture de l'enseignement supérieur, réévaluation des études scientifiques, réforme de l'administration centrale, etc.

22. Pierre Mendès France démissionne du gouvernement Guy Mollet le 23 mai 1956 en raison de son hostilité à la politique algérienne de Guy Mollet et Robert Lacoste. L'attitude inconséquente des ministres radicaux du gouvernement le détermine à tenter de conquérir le Parti, à y imposer une autorité et surtout une culture politique qui serait autre chose qu'un simple jeu d'appareil et de pouvoir.

23. Jean-Louis Crémieux-Brilhac cite la formule devenue célèbre de René Billères : « La réforme de l'enseignement peut éviter à la France une révolution » (« Pierre Mendès France, l'enseignement et la recherche » in *Pierre Mendès France et le mendésisme*, sous la direction de François Bédarida et Jean-Pierre Rioux, Paris, Fayard, 1985, p. 442).

dans sa tentative de rénover le parti radical réduisent à néant tous les efforts²⁴, du moins au niveau gouvernemental. Car Mendès France poursuit dans d'autres cadres l'entreprise débutée en juin 1953.

24. La réforme de l'enseignement secondaire sera en partie réalisée par le général de Gaulle. La réflexion sur l'école aura néanmoins contribué « de très loin à la maturation de la "nouvelle gauche" » (*ibid.*, p. 443).

LA GENÈSE D'UN ÉVÈNEMENT

Le colloque de Caen intervient donc, en novembre 1956, dans un contexte de renoncement gouvernemental à l'impératif de la politique de recherche porté par Pierre Mendès France. L'échec temporaire de ses réformes, avec l'abandon par son successeur Edgar Faure de la perspective interministérielle et même de l'échelon ministériel, renforce ses convictions. Non seulement PMF défend l'urgence et la nécessité nationale de la politique scientifique, mais de surcroît il imagine les lieux de cette parole publique en associant aux politiques, comme il l'avait fait au gouvernement, les savants et les administrateurs. La décision qui est la sienne de poursuivre après février 1955 son action en faveur d'une politique scientifique alors même qu'il ne dispose plus des moyens et des pouvoirs de Matignon est assurément couronnée de succès. Elle a dépendu d'un mode d'action spécifique reposant sur la valeur personnelle de l'ancien président du Conseil et des équipes qui l'entouraient. Le colloque de Caen sort tout droit de cette volonté individuelle et collective, intellectuelle et politique.

Puisque la recherche scientifique et technique implique une action politique majeure, Pierre Mendès France répond favorablement à la proposition qui lui fut faite d'organiser un colloque sur la question. Aidé de son ancien conseiller à Matignon Jean-Louis Crémieux-Brilhac et de quelques fidèles notamment regroupés à la rédaction des nouveaux *Cahiers de la République*, il transforme cette idée en événement politique

aussi bien qu'intellectuel. Il met tous les moyens, hommes et réseaux, au service de la réussite du projet. Il dispose depuis peu d'une plateforme militante qui doit lui servir à conquérir le parti radical et qui est aussi un organe d'expression et un outil de réflexion, *Les Cahiers de la République*, créés en avril 1956. Cette « Revue Bimestrielle de Politique », dont Mendès France assure la présidence du comité directeur et Claude Nicolet le secrétariat de rédaction, fait « davantage appel aux savants et aux intellectuels qu'aux politiques »²⁵. C'est, paradoxalement, un choix pour mieux agir en politique : « La politique est son objet », écrit Pierre Mendès France dans le premier éditorial de la nouvelle revue, poursuivant : « Nous l'entendons comme un champ d'études largement délimité, qui ne peut d'ailleurs être isolé comme une spécialité scientifique dans ses frontières, mais où viennent se joindre au contraire les informations et les conclusions des disciplines les plus diverses, dans la mesure où leur aboutissement pragmatique se traduit dans la conception, les structures ou le rôle de l'État. C'est pourquoi l'on trouvera, dans cette livraison et les suivantes, des contributions variées, sans qu'il importe de savoir si elles relèvent de la théorie politique, de l'histoire, de l'économie ou du droit, dès l'instant qu'on peut en tirer profit sur le plan civique²⁶ ».

Le domaine de la science permet notamment de telles approches du rôle de l'État, de la conduite de l'économie, de la diffusion du savoir, de la démocratisation des sociétés qui sont au cœur des interrogations sur la politique. *Les Cahiers de la République* sont dédiés à ces objets, leur inscription dans la revue ne peut que contribuer à lui donner son identité comme celle-ci ne peut que promouvoir la

25. Jean-Louis Rizzo, *Pierre Mendès France*, Paris, La Découverte « Repères », 1994, p. 78. Sur le comité de direction des *Cahiers de la République*, voir les annexes de cet Essai.

26. Pierre Mendès France, « Editorial », *Les Cahiers de la République*, n°1, avril-mai 1956.

« République moderne » dont Pierre Mendès France défend par ailleurs l'urgence. La politique de la recherche présente un dernier avantage, celui de pouvoir relancer le projet de réforme de l'enseignement : en effet, et c'est là une des fortes originalités des conceptions de Pierre Mendès France et de l'événement imaginé par Jean-Louis Crémieux-Brilhac, le développement de la recherche scientifique est largement conditionné par la transformation de l'école, de ses méthodes et de ses ambitions.

L'idée originale du colloque de Caen remonte à Étienne Bauer. Celui-ci n'est pas seulement chargé de mission au CEA après y avoir été directeur de cabinet de Frédéric Joliot-Curie quand celui-ci présidait aux destinées du Commissariat²⁷. Il est aussi le fils d'Edmond Bauer, un physicien théoricien qui a été tout à la fois le proche collaborateur de Jean Perrin, le gendre de Pierre Auger, l'ami de Francis Perrin et le compagnon de résistance de Jacques Monod, chef de service à l'Institut Pasteur et futur prix Nobel en 1955. Crémieux-Brilhac, dont la femme travaille au CEA, et qui connaît lui aussi Monod, organise une rencontre à laquelle il convie un autre de ses amis scientifiques, André Lichnerowicz, ancien du cabinet de Longchambon devenu depuis professeur au Collège de France. De cette réunion naît véritablement le colloque de Caen : Crémieux-Brilhac en sera la cheville ouvrière. Il organise les réunions préparatoires dans les locaux de la Documentation française dont il est devenu le directeur et Pierre Auger « orchestre toute la partie doctrinale »²⁸. Henri Laugier qui réalise une nouvelle fois le lien avec la première génération des savants de la mobilisation scientifique du Front populaire prête son concours et ses idées. Henri Longchambon, avec le Conseil supérieur de la recherche scientifique

27. Cf. Michel Pinault, *Frédéric Joliot-Curie*, Paris, Odile Jacob, 2000, p. 553 notamment.

28. Jean-Louis Crémieux-Brilhac, « Note pour M. le Président Mendès-France », 3 juillet 1956 (IPMF/C.JLCB).

et du progrès technique s'investit dans le projet et demande qu'on « mette des industriels dans le coup »²⁹. Des grands patrons comme le polytechnicien Louis Armand, ou bien André Chéradame, Jean Landucci, Maurice Ponte, Maurice Letort sont mobilisés.

Le colloque est préparé avec minutie. Jean-Louis Crémieux-Brilhac le suit de bout en bout. Son poste de conseiller technique auprès du ministre de l'Éducation autant que ses liens personnels avec Pierre Mendès France et ses relations d'amitié avec plusieurs scientifiques en font l'acteur clef du projet. Par sa maîtrise des dossiers relatifs à la politique scientifique et à la réforme de l'enseignement, il s'est forgé des convictions qui croisent celles de Mendès France. La correspondance entre les deux hommes montre des méthodes rigoureuses de travail et le souci des problématiques de départ ; certaines « notes » constituent de véritables *vade-mecum* pour colloques réussis. Conscients de l'atout que représente l'intérêt des plus grands scientifiques français³⁰, les deux hommes décident de les intéresser directement à la préparation de l'entreprise et à la définition de sa problématique en leur proposant de rédiger des « rapports préparatoires ».

29. Jean-Louis Crémieux-Brilhac cité par Antoine Prost, *art. cit.*, p. 50.

30. Les colloques, tables rondes et journées d'études n'attirent pas nécessairement les savants qui y peuvent y voir aussi autant d'occasions de gaspiller un temps précieux pour la recherche. Henri Longchambon, cité par Pierre Mendès France, se plaint des colloques « qui vont en se multipliant dangereusement pour l'emploi du temps des chercheurs » (Note de PMF à JLCB, 29 mars 1957, IPMF/C. JLCB).

Les rapports préparatoires au Colloque de Caen

Auteurs et qualités	Titre du rapport
René Fauvert, professeur à la Faculté de médecine - Jean Dausset, chef de Laboratoire au Centre National de Transfusion Sanguine	« La réforme de l'enseignement médical »
Robert Debré, professeur à la Faculté de médecine - René Fauvert - Jean Dausset	« L'organisation de la recherche médicale française »
M. A. Landucci, PDG de la Société Kodak-Pathé	« Une politique des cerveaux » [message]
Noël Lozac'h, directeur de l'Institut de chimie de l'Université de Caen	« Les programmes de l'enseignement du second degré et le recrutement des cadres scientifiques et techniques de la nation »
Henri Baissas, inspecteur général de l'Instruction publique, directeur-adjoint au CEA	« Les conditions préalables à la formation des chercheurs »
M. Prette, professeur à la Faculté des sciences de Lyon	« L'évolution en cours de la recherche et de l'enseignement scientifiques »
Edmond Bauer, professeur honoraire à la Sorbonne, André Lichnerowicz, professeur au Collège de France, Jacques Monod, chef de service à l'Institut Pasteur	« La recherche fondamentale et l'enseignement scientifique supérieur » (+ « Note additionnelle » par Edmond Bauer - « Documentations statistiques concernant la situation comparée de la recherche fondamentale et de l'enseignement scientifique en France et dans quelques pays étrangers »)
Etienne Wolff, professeur au Collège de France, directeur du Laboratoire d'embryologie expérimentale du Collège de France et du CNRS	« Vœux relatifs au développement de la recherche scientifique »
M. Poirot-Delpech, rédacteur au <i>Monde</i>	« Information et recherche scientifique »
Recteur Bayen, directeur général adjoint de l'Enseignement supérieur, directeur de l'Office national des universités et des écoles françaises	« La promotion supérieure du travail : l'expérience de Grenoble » - « La recherche scientifique et technique Outre-Mer »

André Boutillier, ingénieur civil des Mines, maître de conférences à la Faculté des sciences de Lyon	« La recherche appliquée »
André Minkowski, maître de recherche à l'Institut national d'Hygiène, directeur du Centre de recherches biologiques néonatales	« Formation et statut des chercheurs et aides-techniques à l'hôpital » (résumé)
André Minkowski	« Recherche scientifique française et relations internationales » (résumé)
Henri Pequignot, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris, médecin des hôpitaux	« L'enseignement et la recherche médicale »
Un groupe de jeunes polytechniciens	« Communication sur l'École polytechnique »
Charles Sadron, professeur à la Faculté des sciences de Strasbourg	« Recherche scientifique, Université et CNRS »
Henri Forestier, directeur de l'École nationale supérieure de Chimie de Strasbourg	« L'enseignement secondaire vu par un utilisateur : un directeur de grande école »
Michel Cépède, professeur d'économie et sociologies rurales à l'Institut national agronomique	« L'enseignement supérieur et la formation des chercheurs dans le domaine agronomique »
Jean Keilling, ingénieur agronome, professeur à l'Institut national agronomique	« L'organisation des recherches agronomiques »
M. Tubiana, professeur agrégé à la Faculté de médecine	« Extrait d'une lettre sur la recherche médicale en France » « Organisation de la recherche appliquée. Rapport entre le secteur public et le secteur privé »
Marcel Prenant, professeur à la Sorbonne	« Extrait d'une lettre »
Jean-Louis Crémieux-Brilhac, directeur-adjoint à la présidence du Conseil, conseiller technique au cabinet du ministre de l'Éducation nationale	« La démocratisation de l'enseignement secondaire et technique, condition d'une politique nationale d'expansion de la recherche scientifique »

Le 3 juillet 1956, Jean-Louis Crémieux-Brilhac peut écrire à Pierre Mendès France : « La préparation des rapports principaux et de la plateforme avance de façon satisfaisante. D'après les premiers contacts que j'ai eus, tous les scientifiques sont passionnés par notre projet et les plus représentatifs y participeront³¹ ». Le soutien des politiques est également capital. Cet engagement doit dépasser le cadre des seuls *Cahiers de la République* pour réaliser une forme d'« union sacrée » autour de cette double question recherche-enseignement. L'expérience du pouvoir de Mendès France ne peut que le conforter dans cette idée de la participation nécessaire des hommes de gouvernement, tandis que l'intervention de parlementaires soulignerait la reconnaissance du Parlement dans la construction de cette politique nationale de la recherche. La réunion des savants et des politiques serait aussi de nature à alerter l'opinion sur des sujets qui la concernent directement.

Mais le ministre de l'Éducation nationale se fait « extrêmement réservé », explique Crémieux-Brilhac à Pierre Mendès France. René Billères « redoute de s'engager et plus encore de se trouver lié par une plate-forme qui lui serait plus ou moins imposée de l'extérieur. Il n'a pas encore eu le temps d'ouvrir le dossier de la recherche scientifique ni de songer à la réforme de l'enseignement supérieur et se rend compte que c'est un domaine extrêmement délicat dans lequel il ne voudrait pas faire de faux pas. Il approuve vivement l'idée du colloque, mais va réfléchir et consulter quelques-uns de ses collaborateurs quant à l'opportunité pour lui d'y participer. Je lui ai laissé entendre que vous étiez très décidé à maintenir le colloque même s'il ne devait pas y participer, mais que bien entendu, vous ne vouliez à aucun prix le gêner, que vous souhaitiez au contraire faciliter son action et lui apporter une

31. Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *art. cit.*, pp. 54-55.

aide extérieure aussi efficace que possible. »³² Finalement, René Billères accepte que le colloque « ait pour cadre la nouvelle Université de Caen ». Il consent à adresser un bref et très formel message « aux organisateurs et à tous les participants », évitant de prendre position sur le fond – à savoir le choix et la mise en œuvre d'une « politique nationale de la recherche » –, se contentant de plaider pour un accroissement des moyens accordés aux laboratoires :

« Le sort de la recherche scientifique française engage dans une large mesure celui du pays. Dans le passé, la France a bien souvent été à la pointe des découvertes et son palmarès scientifique est illustré par des noms glorieux. Le Gouvernement est résolu à poursuivre et à accentuer ses efforts en faveur des chercheurs et des techniciens de la recherche comme il s'emploie à accroître les moyens matériels, mis à la disposition des laboratoires. Gardons tous ensemble, présente à l'esprit, la phrase de Pasteur : "Prenez intérêt à ces demeures sacrées que l'on désigne du nom expressif de laboratoires". Demandez qu'on les multiplie et qu'on les orne : ce sont les temps de l'avenir, de la richesse et du bien-être. C'est là que l'humanité grandit, se fortifie et devient meilleure. »³³

Pour mieux sensibiliser les milieux concernés, un comité d'organisation est imaginé. Il prend le nom de « Comité pour l'Expansion de la Recherche Scientifique ». De hautes personnalités sont pressenties dont Jules Moch, Edouard Depreux³⁴, Viatte³⁵, Soustelle, Longchambon,

Pierre Auger, André Lichnerowicz, Pierre Piganiol (qui ne donne pas suite), et Robert Debré. « Ce Comité pourrait, en outre, être utile par la suite », précise Crémieux-Brilhac³⁶ qui complète le dispositif, le 7 août, avec les noms d'Armengaud, Bourgès-Maunoury, Buron, Dassault, Filippi, Houdet, Lemaire et Portmann. Puis une première liste de « personnalités à pressentir pour participer au colloque sur la recherche scientifique » est dressée.

« **Industriels** : MM. Landucci, Perrin (Ugine), Chéradame, Ponte, Dreyfus (Renault), Hereil, Poudroux, plus un « Jeune Patron ». **Médecins** : MM. Debré, Pecquinot. **Parlementaires** : MM. Moch, Depreux, Longchambon, Viatte, Viatte, Buron, Tinguy du Pouet, etc. **Syndicalisme** : M. Dedonder. **Administratifs** : MM. Hirsch, Ardant, Goetze, Ailleret, Buisson, Berger, Guillaumat, Armand, Seydoux, Dupouy, Général Guérin, Bugnard, Chatenet, Debiesse, Navarre, Echart, Trefouel, Juvigny, Sauvy, David (Directeur de l'Institut du Travail de Strasbourg), Dumontier. **Sciences humaines** : MM. Lévy Strauss, Braudel, Dresch, Cain Julien, Stoetzel ou Raymond Aron, Morazé. **Scientifiques** (outre les membres du groupe de travail) : MM. Louis (Recteur de Clermont-Ferrand), Kirmann (Directeur Scientifique de Normale), Néel, Sadron, Prette, Letort, Forestier, Lozach, Wolf Etienne, Rösch - Pic du Midi), Danjon, Lallemand, Ephrussi, Wyard, Rocard, Joliot, L. de Borglie, Lourrier, Magak, Schwartz Laurent, Leray J., Darmoy Georges, Horowitz, Bloch, Perrin Francis, Peres, Laugier. **Journalistes à pressentir pour assister au colloque sur la recherche scientifique** : notamment MM. Labarthe, Goerges A., Aron A., Lot F., Bossières, Dalmor, Le Lyonnais, Ronsac, Beuve-Méry, Bellanger, Servan-Schreiber, A.F.P., Radio, Journalistes étrangers³⁷ ».

32. Note JLCB pour PMF, 3 juillet 1956(IPMF/C. JLCB)

33. *Les Cahiers de la République*, n°5, janvier-février 1957, p. 13).

34. Dans une lettre à Pierre Mendès France du 7 août 1956, Jean-Louis Crémieux-Brilhac explique : « Je me demande enfin s'il n'y aurait pas lieu à rajouter à la liste Depreux : je crains que la représentation socialiste, limitée à Jules Moch (qui risque d'être à Londres ou à New York) soit un peu courte face à un nombre relativement important de parlementaires modérés. » (IPMF/C. JLCB)

35. Crémieux-Brilhac insiste, dans la même lettre, sur l'importance de Viatte (IPMF/C. JLCB).

36. *Ibid.*

37. *sd.*, IPMF/C. JLCB.

Le choix de la date et du lieu se porte sur la fin du mois d'octobre, « après le Congrès Radical », et sur Caen : « la nouvelle université de Caen est, paraît-il, sensationnelle et beaucoup d'universitaires seraient heureux de venir la visiter »³⁸. Puis les lettres d'invitation sont préparées, sur papier à en-tête des *Cahiers de la République*, et signées par Mendès France. Pierre Avril, de son côté, est chargé de « synchroniser le colloque scientifique et le Congrès des Étudiants »³⁹. La mise en œuvre du projet s'accélère. Grâce aux soutiens institutionnels, des financements conséquents sont attendus⁴⁰.

Le 23 septembre, une lettre circulaire de Pierre Mendès France procède à l'ensemble des invitations et commandes de communications, « au nom du Comité pour l'Expansion de la Recherche Scientifique, comme en celui des *Cahiers de la République* »⁴¹. À la rentrée 1956, *Les Cahiers de la République* peuvent annoncer publiquement la tenue d'un « colloque national sur l'Enseignement et la Recherche Scientifique, [...] les 1^{er}, 2 et 3 novembre prochains, sous la présidence de M. Pierre Mendès France, à l'Université de Caen. De ce colloque de 3 jours, à l'occasion duquel les plus grands savants confronteront leurs vues avec des hommes politiques de toutes

38. Note du 3 juillet 1956. Pierre Mendès France renonce à Louviers à laquelle il avait songé dans un premier temps (Note de PMF à JLCB, 6 juillet 1956, IPMF/C. JLCB). Dans son allocution d'ouverture, Mendès France parlera de « Caen, première grande ville de France libérée, dont l'Université symbolise à la fois la persistance et la rénovation scientifique de ce pays. » (*Les Cahiers de la République* n°5, janvier-février 1957, p. 35).

39. Lettre du 7 août 1956.

40. Cf Note de JLCB à PMF, 28 novembre 1956 : « La subvention Dicko-Longchambon [Secrétaire d'État-Conseil supérieur...] était de 80 000 Frs. Le Recteur de Caen, considérant que le Colloque a constitué pour son Université une magnifique publicité, prend 500 000 Frs à sa charge. La dépense revenant au Parti Radical sera donc limitée finalement entre 120 et 150 000 Frs. » (IPMF/C.JLCB).

41. Cette lettre générale provoquera quelques accès de mauvaise humeur de la part de grands savants habitués à plus de sollicitudes. « Joliot-Curie est vexé d'avoir été invité par une simple circulaire banale », mentionne Pierre Mendès France à l'attention de Crémieux-Brilhac [Note PMF pour JLCB, 15 octobre 1956, IPMF/JLCB].

tendances, des chefs d'entreprise, des syndicalistes, devrait sortir une véritable *Plate-forme* nationale pour l'organisation et l'expansion scientifique dans les dix prochaines années. »⁴² Pour mieux souligner l'importance d'un tel débat, le même numéro publie un substantiel dossier sur les « Problèmes de l'enseignement » destiné à éclairer le projet de loi-cadre de René Billères. L'éditorial très volontariste⁴³ montre qu'une telle publication doit se lire aussi comme un document préparatoire au colloque de Caen et l'affirmation du rôle de la réforme de l'école dans la modernisation de la science.

42. *Les Cahiers de la République*, n°3, septembre-octobre 1956.

43. « Problèmes de l'enseignement » : René Billères, « L'École et la Nation » ; « Document » ; « La Loi-cadre » ; Jean-Louis Brillhac, « Criton et le Réformateur : Dialogue sur la démocratisation de l'enseignement ».

LA DYNAMIQUE DU COLLOQUE

Inauguré par Hammadoun Dicko qui délivre à la tribune un vigoureux discours⁴⁴, le « colloque national sur la Recherche et l'Enseignement Scientifiques » débute sur une longue allocution de Pierre Mendès France dont le titre résume les ambitions : « Pour une Politique Nationale de la Recherche ». Crémieux-Brilhac a été chargé par Pierre Mendès France de rédiger ses deux interventions⁴⁵ – d'ouverture et de conclusion – en s'appuyant sur les rapports déjà rédigés par le premier et sur l'article de la *NEF*⁴⁶. Jacques Monod, André Lichnerowicz et Pierre Auger ont aussi prêté leur concours⁴⁷ avant que Pierre Mendès France ne retravaille l'ensemble pour son patron.

44. En affirmant que le « Gouvernement, de son côté, est prêt à promouvoir une politique de développement de la Recherche », il reconnaît que cette dernière brille actuellement par son absence (*Les Cahiers de la République* n°5, janvier-février 1957, p. 27).

45. « Vous m'obligerez en préparant également ces deux interventions, ou tout au moins leurs lignes générales » (Note de PMF à JLCB, 6 août 1956, IPMF/C.JLCB).

46. Lettre de JLCB à PMF, 27 août [1956] (IPMF/C.JLCB). « Je pense qu'il conviendrait en outre, ajoute-t-il, de souligner la responsabilité de l'homme politique face aux problèmes scientifiques de ce temps ; de rappeler les mesures récentes prises par les gouvernements anglais, américains et russes en matière de "développement" de la recherche; de montrer que l'extension de l'enseignement scientifiques et techniques ne saurait pas porter atteinte à l'esprit humaniste de notre culture, bien au contraire. »

47. Témoignage de Jean-Louis Crémieux-Brilhac (séminaire sur l'histoire du CNRS, 26 juin 1986) cité par Antoine Prost, « Les origines de la politique de la recherche en France (1939-1958) », *Cahiers pour l'histoire du CNRS*, 1988, p. 50.

S'adressant aux invités et participants⁴⁸ et, au-delà, à l'opinion publique française⁴⁹, analysant toute la politique de la recherche depuis la Libération⁵⁰, dressant un bilan inquiétant des besoins, des moyens et des politiques, considérant « l'intérêt national tout comme la solidarité internationale », Pierre Mendès France décrète « une priorité absolue à la recherche scientifique ». « Mais nous devons également affirmer, dès le départ, poursuit-il, que l'expansion de la Recherche n'est matériellement possible que par une expansion et une transformation concomitantes de notre enseignement scientifique, que dis-je, de tout notre enseignement, à tous les niveaux. Tel est, semble-t-il, le grand principe auquel doit obéir la politique nationale de la recherche. [...] Tel est bien à longue échéance l'objet de la loi cadre portant réforme de l'enseignement que vient de déposer mon ami René Billières. »⁵¹

Face aux multiples cloisonnements qui pèsent sur la recherche, Mendès France en appelle à « l'intervention du pouvoir politique [...] qui est en mesure de donner une impulsion suffisamment vigoureuse et de prescrire dans toute leur ampleur les réformes nécessaires ». « L'État doit exercer son rôle qui est de décider et d'arbitrer, déclara-t-il. Il ne lui

appartient pas de tout régenter ni même de tout administrer. Son intervention doit s'exercer dans le sens d'une plus grande liberté. [...] Le développement de la science est devenu une affaire trop sérieuse pour demeurer lié à des structures ou à des règles administratives formelles. Il est, au premier chef, affaire politique. » L'action politique ne consiste pas seulement à choisir le « meilleur système d'enseignement et l'organisation de la recherche la plus efficace [...] à bref délai, les plus hautes responsabilités politiques consisteront à mettre la science et la technique modernes à la disposition des pays sous-développés, à préserver l'humanité contre l'abus du pouvoir atomique. » Associant pour finir la « poignée d'hommes politiques de toutes nuances » qui ont constitué le Comité pour l'Expansion de la Recherche Scientifique à « l'esprit qui anima la Résistance », Mendès France demande aux « représentants qualifiés de la science, de l'enseignement, de la recherche, de l'industrie, de l'agriculture, du travail et de l'administration »⁵² de venir éclairer les politiques dans leur action.

Après un très large état de la situation de la recherche en France, les interventions du colloque se poursuivent, portant sur l'articulation recherche-enseignement avec un rapport de Lichnerowicz, Bauer et Monod, puis sur le cas de la recherche médicale et de la réforme hospitalière et universitaire par Robert Debré⁵³. La densité des travaux résulte du mode de l'organisation des sessions qui prévoient de grandes conférences, des travaux en commissions plénières et des échanges dans le cadre de sous-commissions de travail dotées d'un président et d'un rapporteur. L'adoption des « douze points » est réalisée

48. « [dont] les membres de la Haute Administration ayant participé au Colloque. Comme l'a dit le Président Mendès France à la séance de clôture du 3 novembre : 'Si leurs fonctions leur interdisaient de prendre position sur les recommandations de réformes qui sont issues des débats, ils ont jugé que leur rôle d'observateurs leur permettait néanmoins de nous donner des avis et des conseils qui ont été précieux et dont nous sommes reconnaissants. » (*Les Cahiers de la République* n°5, janvier-février 1957, p. 11).

49. La thématique d'une science nationale est assez forte : « notre handicap à l'égard des pays étrangers s'aggrave, car les hommes nous font défaut. Nous ne les avons pas formés. » (*ibid.*).

50. « Ainsi, alors que nous déployons, depuis dix ans, un effort d'organisation et d'investissements réel bien que très insuffisant pour accroître notre production, alors qu'engagés dans une compétition économique où se joue notre indépendance, nous comparons fébrilement les cadences d'accroissement français à ceux des pays voisins – en revanche dans le domaine de la formation des hommes et de la découverte, qui devrait passer avant tout autre, nous avons à peine paré au plus urgent et nous avons hypothéqué notre avenir. » (*ibid.*).

51. *Ibid.*, p. 32

52. *Ibid.*, pp. 34-35.

53. Cf. Robert Debré, *L'Honneur de vivre. Témoignage*, Paris, Stock-Hermann, 1974, p. 345 et suiv.

en séance plénière, à l'issue du troisième jour. Pierre Mendès France dirige les débats et parvient sans retard, tel un chef de gouvernement, à convaincre son « assemblée » de voter son « projet de loi ». Car le colloque se présente comme une forme inédite d'expérience politique, un laboratoire de l'action publique, une dynamique quasi-constitutionnelle avec une assemblée parlementaire – les deux cents cinquante participants réunis en séance plénière – et une instance de nature gouvernementale avec Pierre Mendès France, Jean-Louis Crémieux-Brilhac et les auteurs des deux ou trois rapports décisifs dont Jacques Monod et André Lichnerowicz. Une seconde équipe plus opérationnelle se charge de l'intendance et de la réalisation, chaque soir, d'un résumé des débats du jour qui est distribué le lendemain matin à l'heure du petit déjeuner aux participants⁵⁴.

Ainsi est-il démontré que les deux options traditionnelles en matière de politique publique de la recherche, Parlement ou gouvernement, ne s'opposent plus. Une action politique moderne peut inscrire la mobilisation scientifique dans ces deux perspectives, véritable garantie du respect des principes démocratiques de la République. Si Mendès France, à travers le colloque de Caen, démontre la nécessité d'un « gouvernement de la recherche », il montre par la même occasion que l'horizon parlementaire et, au-delà, social, intellectuel et civique demeure indispensable. La forte ambition des buts recherchés se vérifie à travers la profonde irritation qui saisit le gouvernement officiel et son chef Guy Mollet, très critiques à l'égard d'une initiative qui déplace l'action gouvernementale dans les arènes scientifiques, civiques et régionales.

54. Témoignage de Simone Gros, assistante et « citoyenne » de Pierre Mendès France (il s'agit des différents « Bulletin quotidien d'informations »). Voir son livre, *Pierre Mendès France au quotidien*, préface de Michel Mendès France, Paris, L'Harmattan, 2004.

LA RÉPUBLIQUE DES SAVANTS

La réussite du colloque de Caen n'est pas sans lendemain. L'impulsion qu'il crée suscite de nouvelles grandes rencontres, d'abord à Grenoble (« Les problèmes généraux des contacts entre l'université et l'industrie dans le cadre de la recherche », 3-5 octobre 1957), puis à Paris (« La formation des scientifiques et des techniciens », 19-21 avril 1958), enfin à Dakar-Abidjan (« La recherche scientifique et technique et le développement économique et social des pays africains », 14-21 décembre 1959)⁵⁵.

Cette dynamique de rencontres n'est pas la seule conséquence de Caen⁵⁶. De puissants instruments d'intervention, de promotion et de mobilisation des élites sont élaborés. Il s'agit de l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique (AEERS), qui organise la série de colloques nationaux et qui se dote d'une revue, *L'expansion de la recherche scientifique*. Il s'agit également du Comité pour l'expansion de la recherche scientifique, ainsi que des Comités d'action régionale scientifique « prolongeant l'action de Caen⁵⁷ ». Il s'agit aussi

55. Seul avorta un projet de colloque sur les sciences humaines (cf. Vincent Duclert, « Le colloque de Caen - 1956. La IV^e République et la mobilisation scientifique », *Historiens & Géographes*, n°361, mars-avril 1998).

56. Jean-Louis Crémieux-Brilhac, séminaire DGRST (EHESS), 12 janvier 2001.

57. Note de Jean-Louis Crémieux-Brilhac à Pierre Mendès France, 19 février 1958 (Institut Pierre Mendès France, fonds Crémieux-Brilhac).

du Mouvement national pour le développement scientifique (MNDS) créé à la Faculté des sciences de Paris et à Orsay par le mathématicien Marc Zamansky et qui fonctionne lui aussi comme un groupe de pression au service des idées des « douze points » de Caen.

Relancé par cette réussite incontestable, Pierre Mendès France s'autorise à porter une nouvelle fois ses idées devant les députés le 13 mars 1957. Il défend à la tribune le principe d'une « mobilisation générale » pour la recherche scientifique par la voie d'un plan gouvernemental sur cinq ans⁵⁸, et dépose sur le Bureau de la Chambre, le 27 décembre 1957, un projet de résolution pour « inviter le Gouvernement à mettre en œuvre les mesures d'ensemble qu'imposent pour la Recherche scientifique et la Formation de la Jeunesse les conditions nouvelles de la compétition internationale » ; le texte reprend l'essentiel des « douze points »⁵⁹. Ainsi en appelle-t-il devant la représentation nationale à un engagement gouvernemental résolu en faveur d'une politique scientifique nationale. Un mois avant son projet de résolution, Pierre Mendès France peut constater que les travaux du colloque ont aussi conduit à la création, par un arrêté du 20 novembre 1957, d'une Commission d'étude des problèmes relatifs au recrutement et à la formation des personnels scientifiques de l'enseignement et de la recherche⁶⁰.

« La République a besoin de savants », avait déclaré Mendès France en 1953, et il le redit le 3 octobre 1957 à l'ouverture du colloque

58. *JO*, mars 1957 et *Œuvres complètes*, tome 4, *op. cit.*, p. 292-297.

59. « Recherche scientifique, formation de la jeunesse et compétition internationale », *Les Cahiers de la République*, n°11, janvier-février 1958, pp. 66-73.

60. Cf. Vincent Duclert, « Le colloque de Caen - 1956. La IV^e République et la mobilisation scientifique », *Historiens & Géographes*, n°361, mars-avril 1998, p. 355.

de Grenoble. Pour cela, il est nécessaire de « créer le climat le plus favorable à la mise en œuvre de cette grande politique de la science et du progrès »⁶¹. L'appel à l'opinion s'impose nécessaire et Mendès France le souhaite. Le colloque de Caen répond de ce point de vue au souci de frapper les esprits par un acte solennel et inédit. La forme du colloque reste encore assez rare en France⁶². L'impact du colloque de Caen n'en est que plus fort. Mais son rôle sur l'opinion demeure difficilement appréciable, surtout dans un contexte où d'autres circonstances, plus intenses et tragiques avec la guerre d'Algérie, polarisent son attention. On peut noter aussi plusieurs faits qui n'augurent pas de l'influence déterminante du colloque de Caen en dehors du cercle des scientifiques présents, excusés ou informés. D'abord l'absence de savants étrangers importants et surtout l'indifférence à la dimension des échanges scientifiques en limitèrent les retombées. Par ailleurs, la mise à l'écart des sciences humaines (un projet de colloque est même ajourné *sine die*)⁶³ a empêché la mise en œuvre d'importants relais intellectuels et a pu laisser croire à une démarche trop techniciste de la science⁶⁴. Pierre Mendès France, qui a notamment fondé sa rénovation en politique sur la mobilisation de la recherche et de l'enseignement, échoue par ailleurs dans sa tentative de s'imposer à la tête d'un parti radical incapable de la moindre réflexion théorique ou intellectuelle⁶⁵. Son échec se situe aussi à l'intérieur du gouvernement Guy Mollet dont il démissionne le

61. « Contrairement à ce que l'on a pu dire, la République, plus que jamais, a besoin de savants. » (Pierre Mendès France, *Les Cahiers de la République*, n° janvier-février 1958. Et *Œuvres complètes*, tome 4, Paris, Gallimard, 1987, p. 363)

62. Voir la journée d'études sur « les colloques nationaux sur la recherche », *op. cit.*

63. Note de JLCB à PMF, 15 avril 1957, IPMF/C.JLCB. Dans sa réponse, Mendès France rappelle qu'il était « personnellement réservé à ce sujet. Je vous suggère, en ce qui me concerne, qu'il soit limité à la recherche en matière de sciences économiques et à l'enseignement des sciences économiques. » (Note de PMF à JLCB, 18 avril 1957, IPMF/C.JLCB).

64. Jean-Louis Crémieux-Brilhac s'en inquiète et plaide pour des « initiatives spectaculaires » à prendre dans le domaine des « Arts et Lettres » (Note de JLCB à PMF, 1957, IPMF/C.JLCB).

65. Il finit par démissionner de la vice-présidence du parti radical le 23 mai 1958.

23 mai 1957 par opposition à la politique menée en Algérie. Pierre Mendès France ne peut compter, au ministère de l'Éducation nationale, que sur la fidélité de Crémieux-Brilhac qui conserve son poste de conseiller technique⁶⁶, et sur la motivation d'un secrétaire d'État à la Recherche scientifique dépourvu de réels moyens d'action, Hammadou Dicko.

Parvenu au pouvoir, le général de Gaulle imposera dès novembre 1958 la création d'un Délégué général à la recherche scientifique et technique, amorce de la future DGRST ou Délégation à la recherche scientifique et technique d'avril 1961. Il réalise à la place de Mendès France le dernier des « douze points » de Caen recommandant la création d'« une autorité politique chargée de la recherche scientifique ». Un « gouvernement de la science » s'installe au plus niveau de l'État et au plus grand profit des « complexes militaro-industriels » caractéristiques de la V^e République. La IV^e République qui avait voulu rénover les bases démocratiques de la société française n'était plus adaptée aux mutations propres des milieux scientifiques et techniques.

Avant même la mutation gaullienne, Pierre Mendès France constate avec regret qu'il est progressivement écarté du mouvement de réflexion et de modernisation dont il a été à l'origine. Il s'en ouvre avec une certaine amertume à Jean-Louis Crémieux-Brilhac :

« Je relève dans le journal *Le Monde* un entrefilet sur le prochain colloque de Grenoble. J'avoue que sa lecture ne me satisfait qu'à moitié. Tout d'abord, *Les Cahiers de la République* n'y sont même pas

66. « Vous savez que vous pouvez compter entièrement sur moi. Je continuerai à m'employer de toutes mes forces à vous aider, soit dans le cadre de mes fonctions au Ministère d'État, soit de toute autre manière. Ce n'est pas toujours facile. » (Note de JLCB à PMF, 14 février 1957, IPMF/C.JLCB).

mentionnés. D'autre part, un certain nombre de noms propres s'y trouvent énumérés. Le mien y figure parmi les autres purement et simplement. Je vous assure que je n'en fais pas une question de vanité ou d'amour propre. Mais, j'estime que nous menons tous en commun une grande entreprise que nous ne devons jamais oublier. Le travail que nous faisons est destiné à servir une cause, celle du redressement du Pays dans son ensemble. Et tout ce que nous faisons est assujéti à ce but. Dans ces conditions, je considère qu'il est légitime de conserver à chacun sa véritable place et ses responsabilités. C'est ce que vous avez fait au moment du colloque de Caen. Je crois que c'était bien ainsi et que personne n'a pu y trouver à redire. S'il n'en allait pas de même pour le colloque de Grenoble ou pour toute autre sorte d'activité de ce genre, je préférerais le savoir d'avance. Vous savez que je dispose de très peu de temps. Je dois en être économe et même avare et je vous dis très franchement que je ne peux pas en consacrer une part donnée, par exemple une demi semaine à la réunion de Grenoble, si c'est simplement pour y faire en passant un discours sur un sujet que d'autres, après tout, feront aussi bien ou mieux que moi⁶⁷ ».

Le sentiment, pour Mendès France, de perdre progressivement la main sur ce qui avait été une priorité de son action politique depuis 1953 s'amplifie dans les débuts de la V^e République. Il constate que la DGRST gaullienne récupère les hommes et les réseaux de sa politique scientifique sans en conserver les ambitions⁶⁸. Et il subit

67. Lettre de PMF à JLCB, 10 août 1957, IPMF/C.JLCB. L'enjeu du colloque de Grenoble relativement à la « science nationale » est d'autant plus important que les Soviétiques viennent de réussir le « lancement des Spoutniks » (cf. Note de JLCB à PMF, 20 novembre 1957, IPMF/C.JLCB).

68. « [Pierre Mendès France] eut l'amère satisfaction de voir dès 1958 l'AEERS sollicitée par les proches collaborateurs du général de Gaulle en premier lieu par l'entremise de Madame Geneviève Anthonioz, puis du professeur Lelong, devenu chargé de mission à l'Élysée, de proposer des réformes de structure pour une politique de la recherche. » (Jean-Louis Crémieux-Brilhac, « Pierre Mendès France, l'enseignement et la recherche », art. cit., p. 447).

l'humiliation d'être empêché par le gouvernement de Michel Debré de participer au colloque de Dakar-Abidjan de décembre 1959. La perte de ce domaine d'action ressemble un peu à l'adieu à une certaine idée de la République⁶⁹.

Au second colloque de Caen commémorant « le dixième anniversaire du premier colloque que nous avons organisé et tenu ici même ensemble », Pierre Mendès France concède ne pas avoir imaginé en 1956 « que notre obstination nous vaudrait ce nouveau rendez-vous qui prouve la continuité de notre effort, mais aussi, hélas, la persistance d'un problème grave parmi les plus graves des problèmes français de notre époque ». En dépit d'incontestables réussites dont « cette Délégation générale à la Recherche [...] qui appartient à la filiation du premier colloque de Caen », il constate que « tout est perpétuellement remis en question et nombreux sont, parmi vous, ceux qui éprouvent perplexité, voire inquiétude ; nombreux parmi les meilleurs de nos chercheurs sont ceux qui ne dissimulent pas un véritable désarroi ». Il rappelle le caractère stratégique des responsabilités de l'Etat et l'obligation de concevoir « des actions concertées de recherche à l'échelon européen », demandant que « la France devrait en prendre l'initiative ».

69. « Il estimait que la politique de la science était un enjeu de la République une et indivisible », rappelle Jean-Louis Crémieux-Brilhac au sujet de Pierre Mendès France (art. cit., p. 54).

LA PAROLE D'UN HISTORIEN. LA PUBLICATION DES ACTES DU COLLOQUE DE CAEN

Au lendemain du colloque de 1956, la publication de ses actes doit permettre de répandre dans l'opinion les avancées réalisées. Pour Pierre Mendès France, la responsabilité en incombe logiquement aux *Cahiers de la République*, co-organisateur institutionnel de l'entreprise. « *Les Cahiers de la République* estiment remplir un devoir envers le pays en le soumettant à la réflexion des gouvernants et du grand public. Ils n'ont d'autre ambition que d'apporter une fois de plus leur tribut, sans esprit de parti, à toute politique de rénovation nationale », écrit la revue dans son numéro de janvier-février 1957⁷⁰. Jean-Louis Crémieux-Brilhac imagine d'abord de réunir les fonds permettant de « financer entièrement un numéro spécial des “*Cahiers de la République*” de 96 pages, qui s'ajoutera à la livraison normale de la revue »⁷¹. Pierre Mendès France décide d'affecter la somme à l'ensemble de la

70. *Les Cahiers de la République*, n°5, janvier-février 1957, p. 12.

71. « La plus grosse participation vient de Jean Reyre (Banque de Paris et de Pays Bas) qui s'intéresse à toute propagande en faveur de la recherche appliquée et qui pousse autant qu'il le peut les projets de “sociétés d'économie mixte pour l'exploitation de la recherche” lancés par M. Armengaud. Le reste de la dépense sera couvert par des souscriptions de Longchambon, du CNRS, du Musée Pédagogique et des Relations Culturelles. » (Note de JLCB à PMF, 28 novembre 1956, IPMF/C.JLCB). Jean-Louis Crémieux-Brilhac a souligné l'« étonnante opération que ce colloque financé sur fonds publics pour dénoncer la sclérose du système universitaire français et secouer la torpeur des gouvernants » (art. cit., p. 445).

revue en ne publiant qu'un numéro normal mais consacré exclusivement au colloque de Caen⁷². Cent cinquante pages lui sont donc réservées dans la première livraison de l'année 1957. Divisées en plusieurs rubriques qui reprennent les grands axes des trois journées⁷³, elles proposent pour certaines des résumés des communications mais conservent pour les plus importantes l'essentiel du propos.

Pour Claude Nicolet qui dirige la revue, la solution retenue lui apparaît comme une cote mal taillée. Pierre Mendès France lui laissant entière liberté, l'historien opte en conséquence pour une mise en perspective critique grâce à l'apport des sciences sociales⁷⁴. « La science dans la République », l'éditorial des *Cahiers de la République* qui ouvre la publication propose une réflexion proprement historique et philosophique. Claude Nicolet ne se contente pas d'inscrire de tels travaux sur l'horizon plus large d'une refonte de la « politique républicaine ». Il dégage toutes les conséquences politiques et intellectuelles de cette rencontre entre la politique et la science dégageant l'impératif supérieur de l'éducation de toute la société, une éducation humaniste, civique et politique. La postérité du colloque de Caen s'affirme ici dans toute sa plénitude :

« Nous savons bien pourtant que la politique ne pourra jamais se réduire à la recherche de l'efficacité ou au marché de la servitude. La politique, inaugurée véritablement dans l'histoire contemporaine par l'idéologie des Droits de l'Homme, est bien plus que l'administration rigoureuse des choses : elle est aussi procédé de libération de

l'homme aliéné, gage de sa dignité. Un minimum de technique est nécessaire à l'homme pour que cette quête de la liberté puisse s'accomplir : cette condition ne saurait être suffisante. [...] Ainsi le technicien est nécessaire à la République parce que seul il peut assurer cette organisation économique sans quoi toute démocratie est impossible, et toute liberté mystification. Il ne saurait en aucun cas se substituer dans l'exercice du pouvoir politique aux citoyens, et aux représentants qu'ils se sont donnés. Sans la technique, sans la Science, le Pouvoir politique, aveugle et impuissant, ne remplit pas son rôle : il trompe et maltraite le citoyen. Mais le technicien ne peut ni ne doit exercer un "pouvoir" absolu.

Cette apparente contradiction, il est un seul moyen de la résoudre. La seule question est d'éviter que le technicien soit un maître, c'est-à-dire tienne de lui-même son autorité. Pour que l'homme, ouvrier et citoyen, conserve ses droits et son autonomie, il faut qu'il soit informé, c'est-à-dire éduqué. Non pas au même titre que l'ingénieur, mais à la manière du modeste Socrate qui demandait simplement aux techniciens si leur art était juste ou injuste. Le problème fondamental demeure donc celui de l'éducation.

Si la science, telle qu'on l'entend à l'heure actuelle, peut donner à l'homme un humanisme véritable, c'est-à-dire lui offrir la liberté, alors aucun effort ne doit être ménagé. Mais un humanisme qui serait exclusivement "scientifique", comme d'ailleurs littéraire, ne serait pas un humanisme : ce mot n'admet pas d'adjectif. Voilà pourquoi, au seuil de ce numéro des *Cahiers* consacré (telle était l'hypothèse) aux seules sciences de la nature, nous voulons dire que la démocratie suppose pour nous une constante attention à l'homme qui est et demeure la fin suprême. Et plus nous développerons, pour créer par la science les conditions de la démocratie, la Recherche et l'Enseignement Scientifique, plus nous devons veiller avec un soin

72. Note de PMF à JLCB et Nicolet, 5 décembre 1956 (IPMF/C. JLCB).

73. Les Archives nationales disposent d'une partie des « Rapports préparatoires » (F¹⁷ 17510). La sténographie intégrale des débats a été déposée au Conseil Supérieur de la Recherche Scientifique et Technique (CSRST) et à la Direction de la Documentation de la Présidence du Conseil dont les archives ont été respectivement recueillies par la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (DGRST, créée en 1958 après la dissolution du CSRST) et par les Archives nationales.

74. Lettre de Claude Nicolet à l'auteur, mai 2004.

jaloux à cette tradition humaniste qui seule peut permettre la véritable pratique de cette démocratie. »⁷⁵

En résumé, le colloque de Caen ne constitue pas seulement un moment clef de l'impulsion donnée par la gauche à la recherche scientifique et au système d'enseignement. Pierre Mendès France parvient à conceptualiser cette mobilisation de la connaissance et de sa transmission en révélant, comme il le fait à Caen dix ans plus tard, qu'elle étend la démocratie et son appropriation collective autant qu'individuelle: en effet, elle peut et elle doit rassembler toutes les communautés, les institutions, les associations, permettant de briser les frontières physiques et mentales qui paralysent les sociétés et les empêchent de progresser. « L'une des plus hautes tâches, mais aussi l'une des plus difficiles, qui incombe à un régime démocratique moderne, consiste à assurer la cohésion et la vitalité de ces innombrables cellules représentatives, agissantes, productives », s'applique-t-il à rappeler. Et de regretter aussitôt « dans bien des cas, que notre État ne gouverne pas assez mais qu'il administre trop »⁷⁶. L'exigence de bon gouvernement et la reconnaissance de sa valeur démocratique apparaissent ici, à la lumière du colloque de Caen de 1956, comme une possible définition de la gauche moderne. Elles désignent aussi, et avec éclat, l'héritage à cet égard de Pierre Mendès France et de celles et ceux qu'il avait su réunir autour de lui.

ANNEXES

La publication des actes du colloque de Caen dans *Les Cahiers de la République* (n°5, janvier-février 1957)

Le Comité de direction des *Cahiers de la République* est composé de Gabriel Ardant, commissaire général à la Productivité, P. Bastid, professeur à la Faculté de droit, René Billères, ministre de l'Éducation nationale, René Cassin, vice-président du Conseil d'État, Albert Chatelet, doyen honoraire de la Faculté des sciences de Paris, M. Durry, professeur à la Sorbonne, J. Ellul, professeur à la Faculté de droit de Bordeaux, R. Humbert, conseiller à la Cour des comptes, Charles-André Julien, professeur à la Sorbonne, conseiller de l'Union française, Ernest Labrousse, professeur à la Sorbonne, Henri Longchambon, président du Conseil supérieur de la Recherche scientifique, Henri-Irénée Marrou, professeur à la Sorbonne, P. Mus, professeur au Collège de France, Alfred Sauvy, directeur de l'Institut national d'études démographiques, Pierre-Henri Simon, professeur à la Faculté des lettres de Fribourg. Le Comité de rédaction comprend R. de La Charrière, Jean-Louis Brillhac, Stéphane Hessel, Jacques Kayser, Marcel Roncayolo, M. Sorre. Le directeur politique est Paul Blicek, et le directeur de la publication, André Schmidt.

75. Claude Nicolet, « La science dans la République », *Les Cahiers de la République*, n°5, janvier-février 1957, p. 8-9.

76. Voir plus bas, l'annexe consacrée au colloque de Caen de 1966.

Introduction

Claude Nicolet (C.N.)	« La science dans la République »
René Billères	« Message » « Les douze points du colloque de Caen »

Situation de la recherche en France

Hammadoun Dicko	« Un problème d'une urgence extrême »
Pierre Mendès France	« Pour une politique nationale de la recherche »
Gaston Dupouy	« La recherche fondamentale et le CNRS »
Gaston Berger	« Les sciences humaines »
Francis Perrin	« Culture générale et formation scientifique »
Louis Armand	« Le point de vue d'un utilisateur de la recherche »
Henri Laugier	« Éléments de discussion »
R. Trintignac	« La recherche scientifique outre-Mer »
M. Bayen	« Regard sur la France d'Outre-Mer »
Pierre Auger	« La France et le problème mondial de la recherche scientifique »
H. Forestier	« L'enseignement secondaire vu par un utilisateur »
H. Baïssas	« Une réforme de la pédagogie et des programmes, conditions préalables à la formation des chercheurs »
Jean-Louis Crémieux-Brilhac	« Politique de la recherche et démocratisation de l'enseignement » « Débats de la première commission »

La recherche fondamentale et l'enseignement supérieur scientifique

E. Bauer, A. Lichnérowicz, J. Monod	« Rapport général »
De Balliencourt (pdt) - A. Lichnerowicz (rapport.)	Compte rendu des débats de la commission plénière
Léo Hamon (pdt) - J. Monod (rapport.)	Compte rendu des débats de la première sous-commission : Cycles de l'Enseignement Supérieur et Grandes Écoles

A. Chatelet (pdt) - A. Lichnerowicz (rapport.)	Compte rendu des débats de la deuxième sous-commission : Structures administratives des Facultés et du CNRS
M. Prette	L'évolution en cours de la recherche et de l'enseignement scientifique. L'Institut national de Lyon
Charles Sadron	Recherche scientifique, Université et CNRS
XXX	La Réforme de l'École polytechnique
Michel Cépède	Enseignement supérieur et formation des chercheurs dans le domaine agricole

Enseignement de la médecine et recherche médicale

L. Bugnard	« Le présent et le futur »
R. Fauvert et J. Dausset	« Un plan de réforme de l'enseignement médical »
R. Debré, R. Fauvert et J. Dausset	« Un plan d'organisation de la recherche médicale en France »
H. Pequinot	« Quelques suggestions »
De Balliencourt (pdt) - R. Fauvert (rapport.)	« Débats de la sous-commission médicale »

La recherche appliquée

A. Boutillier	« Les problèmes de la recherche appliquée »
P. Piganiol	« Réflexions sur la recherche appliquée » « Débats de la sous-commission de la recherche industrielle »
J. Keilling	« L'organisation des recherches agronomiques » « Débats de la sous-commission de la recherche agronomique »

Annexes

Marcel Prenant	« Lettre »
A. Landucci	« Message »

Le colloque de Caen de 1966

Éléments documentaires présentés par le [site Internet](#) de l'Institut tribune socialiste et reproduits avec leur aimable autorisation.

11-12-13 NOVEMBRE 1966 / COLLOQUE DE CAEN (présenté par Jacques Sauvageot)

Réuni à l'initiative de l'A.E.E.R.S. - Association d'Études pour l'expansion de la Recherche scientifique, présidée par André Lichnérowicz, il réunit 300 participants. Il marque le dixième anniversaire du premier colloque de Caen, qui s'était tenu à la Toussaint 1956, parrainé par Pierre Mendès France, qui voyait dans la recherche scientifique un des moteurs de l'économie française.

L'A.E.E.R.S. a été constituée à la suite de ce premier colloque et du colloque de Grenoble en 1957 (sur les relations Université Industrie), en marge des pouvoirs publics. Elle réunit des chercheurs, des industriels, des savants, des syndicalistes..., et a organisé plusieurs rencontres à Dakar-Abidjan en 1959 (sur les progrès scientifiques de la Communauté), à Sèvres en 1961 (sur les mises à jour des connaissances scientifiques globales de l'ingénieur, du professeur et du chercheur), à Bourges en 1964 (sur les liens entre la recherche scientifique et le développement culturel).

En 1966, le deuxième colloque de Caen – au moment de la mise en place du plan Fouchet – aborde les questions des finalités et de l'organisation de l'enseignement et de la recherche, de la formation des maîtres, et de l'éducation permanente. Il met particulièrement en avant la nécessité de la constitution d'universités autonomes, se substituant au système centralisé des facultés « napoléoniennes ».

11-12-13 NOVEMBRE 1966 / COLLOQUE DE CAEN / « LES QUINZE POINTS DE CAEN »

Les quinze recommandations finales, pour répondre aux besoins d'un enseignement supérieur de masse, à la nécessité d'une éducation permanente, au développement de la recherche, à la rigueur de la compétition internationale :

- Création d'universités publiques autonomes, compétitives et diversifiées articulant

des départements d'enseignement et des instituts de recherche (remplaçant les facultés).

- Pluralité des financements.
- Programmes de recherche associant universités et industries.
- Enseignements de préparation à la vie professionnelle au sommet de chaque échelon de formation.
- Repenser la formation des maîtres.
- Développer la formation permanente.

Lire « Les quinze points de Caen », in l'Université face à sa réforme - Revue de l'enseignement supérieur, N°4, 1966, p.141-145

11-12-13 NOVEMBRE 1966 / COLLOQUE DE CAEN / POUR DES UNIVERSITÉS / RAPPORT GÉNÉRAL N° 1 PAR ANDRÉ LICHNÉROWICZ

Rapport général n° I établi à la suite des réunions du groupe de travail préparatoire ayant pour objet d'études « Structure et finalité des universités », par André Lichnérowicz, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, président de l'A.E.E.R.S. – Association d'Étude pour l'expansion de la Recherche scientifique.

La notion d'université, au sens moderne du terme, est presque étrangère à l'esprit français : les Facultés ont une vocation limitée, avant tout professionnelle, et la recherche n'est pas vraiment prévue dans leurs activités.

Pour l'auteur, il faut aujourd'hui envisager de véritables universités, suffisamment autonomes et compétitives entre elles, du double point de vue de la formation des hommes et de l'exploration scientifique, à l'encontre de la tendance administrative générale, héritée de l'ère napoléonienne.

Esquisse d'une solution : mettre à profit l'expansion universitaire prévue pour procéder à la création d'« universités expérimentales », ayant une véritable autonomie, n'ayant pas pour ambition de recouvrir tout le savoir humain, attachées ou non à un territoire géographique... ; l'enseignement de 1^{er} cycle serait assuré par de multiples collèges universitaires, partie intégrante d'une université, tandis qu'un certain nombre d'établissements pourraient n'avoir pour mission que l'enseignement de 3^e cycle et la recherche scientifique. Ces universités pourraient être autonomes, avec une organisation collégiale. À l'enseignement de masse il faut substituer la formation des hommes.

« Pour des universités », André Lichnérowicz, in l'Université face à sa réforme - Revue de l'enseignement supérieur, N°4, 1966, p. 60-69

11-12-13 NOVEMBRE 1966 / COLLOQUE DE CAEN / FORMATION DES MAÎTRES / BERTRAND GIROD DE L'AIN

Rapport final de la commission I. A. « Formation des maîtres », rédigé par Bertrand GIROD DE L'AIN (Journaliste au *Monde*), à la suite des réunions d'un groupe de travail préparatoire présidé par le recteur CAPELLE.

L'enseignement devrait avoir pour but non pas l'acquisition de formations encyclopédiques mais plutôt le développement de l'autonomie personnelle, et doit tenir compte des nouveaux moyens d'information et des nouveaux modes de vie.

- Conditions de départ : développer la recherche pédagogique (par la création d'instituts interdisciplinaires d'études pédagogiques).

- La formation initiale des enseignants devrait comporter 3 phases : initiation à la communication, formation psycho-pédagogique et sociale, formation professionnelle d'un an. (Dans le supérieur, assistants et maîtres assistants devraient avoir également une formation...).

- La formation continue devrait être obligatoire, pour la remise à jour des connaissances et le perfectionnement pédagogique.

« Formation des maîtres », Bertrand Girod de l'Ain, in *L'Université face à sa réforme - Revue de l'enseignement supérieur*, N°4, 1966, p. 151-160

11-12-13 NOVEMBRE 1966 / COLLOQUE DE CAEN / ÉDUCATION PERMANENTE

Rapport final de la commission I. B. La formation permanente ne doit pas être vue comme un appendice de l'université (ou de l'entreprise) : elle remet en cause la conception des fonctions de l'université. Il ne doit pas s'agir d'un enseignement technique mais d'une formation de culture globale (associant universités, structures culturelles et d'éducation populaires, organisations professionnelles et syndicales...). La délivrance de diplômes n'est pas le but ultime, mais les établissements de formation permanente doivent pouvoir délivrer leurs diplômes, et ces diplômes doivent être reconnus.

« Éducation permanente », in *L'Université face à sa réforme - Revue de l'enseignement supérieur*, N°4, 1966, p.161- 167

11-12-13 NOVEMBRE 1966 / COLLOQUE DE CAEN / CONDITIONS D'EFFICACITÉ DE LA RECHERCHE FONDAMENTALE / P. BARUCH, C. BLOCH

Résumé du rapport final des travaux de la commission II, consacrés aux « conditions d'efficacité de la recherche fondamentale », rédigé par P. Baruch (physicien) et C. Bloch.

Structures : Constituer des équipes de recherche, associées dans des laboratoires (ayant un directeur et un conseil de chercheurs), bénéficiant de ressources diverses (pour éviter les orientations impératives), et d'une souplesse de gestion (nécessité de mettre à l'étude un nouveau statut juridique pour ces laboratoires).

Chercheurs :

- Les étudiants de 3^e cycle devraient bénéficier d'une allocation, comme les stagiaires CNRS), et en échange assurer un enseignement léger dans le 1^{er} ou 2^e cycle.

- La thèse d'État (comme les doctorats) devrait pouvoir se passer plus tôt.

- La carrière des chercheurs devrait pouvoir se faire en partie à l'étranger.

« Conditions d'efficacité de la recherche fondamentale », P. Baruch, C. Bloch, in *L'Université face à sa réforme - Revue de l'enseignement supérieur*, N°4, 1966, p.165-167

Textes complémentaires

11-12-13 NOVEMBRE 1966 / COLLOQUE DE CAEN / FINALITÉ DES UNIVERSITÉS / RENÉ DEHEUVELS

Rapport général n°2 établi à la suite des réunions d'un groupe de travail préparatoire « Finalité des universités », par René Deheuvels, professeur à la Sorbonne.

1^{er} partie : Fonctions de l'enseignement : fonction de formation, fonctions sociales, fonction économique, fonctions de sanction, d'orientation, de recherche des élites, fonction de recherche.

2^e partie : l'université : université et recherche (le premier métier des enseignants, c'est la recherche), université et enseignement (comment faire face à l'afflux des étudiants ? Séparer une partie qui a plus vocation à un enseignement de masse et une partie pour recherche et formation d'élites).

3^e partie : sociologie de l'enseignement : une mentalité démocratique ? (Est-ce que tout est possible pour tous ?) Une mentalité de fonctionnaire (Comment maintenir le goût de l'effort, de l'initiative ?) Le jeune face à l'enseignement (Faire un lieu où le jeune se sente bien).

Finalité des universités publié par l'Association d'Étude pour l'expansion de la Recherche Scientifique

11-12-13 NOVEMBRE 1966 / COLLOQUE DE CAEN / LES
CONDITIONS D'EFFICACITÉ DE LA RECHERCHE FONDAMENTALE /
ÉMILE ZUCKERKANDL / RAPPORT GÉNÉRAL N°5

Rapport établi à la suite des réunions d'un groupe de travail préparatoire. Sont abordés : les problèmes de la recherche et plus particulièrement de la recherche scientifique et des réformes qu'il serait souhaitable d'apporter au fonctionnement des structures universitaires de la recherche. Il y est réclamé une autonomie des structures par rapport à un centralisme excessif, la libéralisation du potentiel d'initiative personnelle et d'invention. Enfin est abordée la question de la formation et de la rémunération des professeurs et plus globalement de la dé-fonctionnarisation de la recherche.

Lire le rapport général établi par Emile Zuckerkandl, publié par l'Association d'Etude pour l'Expansion de la recherche Scientifique

UNE ÉTUDE SOCIOLOGIQUE D'ACTUALITÉ : LES ETUDIANTS EN
SCIENCES / PIERRE BOURDIEU

Enquête réalisée, à la demande de l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, par le Centre de sociologie européenne, sous la direction de Pierre Bourdieu (sociologue, École pratique des Hautes Études).

I. Les étudiants de propédeutique scientifique

L'impression que le recrutement s'est démocratisé est fautive : la démocratisation apparaît en fait comme l'accès de catégories nouvelles à des études de second choix. Et les étudiants des classes sociales défavorisées sont deux fois moins représentés dans les prépas que dans les facultés.

Choix professionnels : dès l'entrée la majorité des étudiants envisage plus l'enseignement que la recherche ou l'industrie.

II. Etudiants de 1^o année du second cycle : attitudes à l'égard de leur travail :

. Méthodes de travail : les étudiants mettent l'accent sur les travaux dirigés et les cours plus que sur le travail personnel.

. Ils pensent que la culture générale est plus importante que la seule discipline choisie.

. Représentation de l'avenir : les choix vers l'industrie sont plus nombreux ; la reconversion vers des enseignements plus techniques est faible...

« Une étude sociologique d'actualité : les étudiants en sciences », Pierre Bourdieu, in *L'Université face à sa réforme - Revue de l'enseignement supérieur*, N°4, 1966, p.199-208

23 NOVEMBRE 1966 / RÉVOLUTION DANS L'UNIVERSITÉ / JACQUES
MONOD, LAURENT SCHWARTZ, RAYMOND ARON

Comment bâtir de nouvelles universités, à échelle humaine, qui ne soient plus de simples machines à fabriquer des professeurs mais qui débouchent sur l'ensemble des activités de la cité ?

À la suite du colloque de Caen, *le Nouvel Observateur* du 23 novembre 1966, dans un « spécial enseignement », pose la question à Jacques Monod (biologiste et biochimiste, prix Nobel de Médecine 1965), à Laurent Schwartz (mathématicien, professeur à l'École polytechnique), et à Raymond Aron (philosophe, sociologue, professeur à la Sorbonne, directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études). Lire l'article de Claude Krief, *Nouvel Observateur*, N° spécial, novembre 1966

DIXANS APRÈS... / PIERRE MENDÈS FRANCE

Si depuis le 1^o colloque de Caen (en 1956) des avancées ont été faites, les inquiétudes n'en demeurent pas moins : les dépenses de recherche sont insuffisantes, les étudiants s'éloignent des voies scientifiques, il y a un déficit des ventes de brevets ...

L'enseignement supérieur de masse est globalement bénéfique ; mais il doit aller au-delà du moment de la délivrance des diplômes, il faut adapter ses programmes et son fonctionnement.

L'État a une responsabilité primordiale, pour promulguer une fiscalité plus favorable à la recherche, pour déterminer des priorités, pour assurer aux établissements universitaires (comme à toutes les collectivités) une autonomie authentique.

« Dix ans après... » Pierre Mendès France, in *L'Université face à sa réforme - Revue de l'Enseignement Supérieur*, N°4, 1966, p.47-53

LES UNIVERSITÉS / J.E. DUBOIS, MARC ZAMANSKY, ROBERT LATTÈS

Rapport final de commission I - structures, finalité et fonctionnement des universités - rédigé par JE Dubois, Marc Zamansky (mathématicien, Doyen de la Faculté des sciences de Paris) et Robert Lattès (directeur général de la Société d'informatique appliquée)

- Principes généraux : le ministère de l'éducation nationale élabore la politique générale d'une pluralité d'universités et centres universitaires diversifiés et à caractère interdisciplinaire ; les universités (et centres universitaires) se différencient par leur importance et la nature des secteurs qu'elles regroupent, par leur accès, leurs méthodes de travail, leurs débouchés.

- L'université est une réunion de départements, d'écoles, d'instituts de recherche, et éventuellement de laboratoires.

Elle est gérée par :

- . un président (élu par l'ensemble des enseignants)
 - . un conseil d'administration (50% de membres élus par le sénat et 50 % de personnalités extérieures)
 - . un sénat universitaire (composé uniquement d'universitaires)
- Les « chaires » d'enseignants sont supprimées. Le personnel technique de l'enseignement supérieur et du CNRS est regroupé dans un cadre unique. Etudiants : le succès à un examen n'est pas un droit à poursuivre ses études à un quelconque niveau ultérieur.

« Les universités », J.E. Dubois, Marc Zamansky, Robert Lattès, in *L'Université face à sa réforme - Revue de l'enseignement supérieur*, N°4, 1966, p. 144 à 150

DU RÔLE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE MODERNE / ROBERT LATTÈS

Robert Lattès est directeur général de la Société d'informatique appliquée.

La recherche scientifique et technique est devenue la première des matières premières ; elle suppose une certaine liberté mais aussi, compte tenu de son importance, une organisation, une insertion dans la société, une certaine centralisation.

L'enseignement doit contribuer à éveiller l'esprit critique, mais il faut également un esprit d'équipe, de la mobilité...

Il faut envisager la création d'un organe permanent d'organisation de la recherche, une politique de décentralisation et de mobilité dans l'enseignement, la création d'une revue de haut niveau.

« Du rôle de l'enseignement et de la recherche dans la société industrielle moderne », Robert Lattès, in *L'Université face à sa réforme - Revue de l'enseignement supérieur*, N°4, 1966, p.101-114

AVRIL 1967 / ÉLÉMENTS POUR UN DOSSIER SUR LE COLLOQUE DE CAEN

Le colloque de Caen est resitué dans le contexte de la crise de l'université. Ses propositions, caractéristiques d'une approche technocratique, n'annoncent-elles pas la future réforme de l'enseignement supérieur, beaucoup plus profondément que le plan Fouchet ?

Extraits de la revue « 21x27 », Cahiers de L'U.N.E.F, N° 16

L'U.N.E.F et le colloque de Caen, Tribune Etudiante, Caen, avril 1967

Présentation du colloque de Caen de 2016

La Maison de la Recherche en Sciences Humaines (MRSH) et l'Université de Caen Normandie organisent le 3 novembre 2016 un Colloque national, « Caen 1956-2016. La Recherche : construire demain ». Il y a soixante ans, les 1^{er}, 2 et 3 novembre 1956, Pierre Mendès France organisait à Caen un colloque national pour réfléchir aux évolutions nécessaires de la recherche et de l'enseignement supérieur. Les trois jours de débats ont impulsé une réflexion qui influencera les trente années de politique de recherche qui suivront. Nombre de dispositifs encore existants y ont pris leur source.

Soixante ans plus tard, le colloque « Caen 1956-2016. La Recherche. Construire demain » se propose de remettre en perspective les débats d'alors et de réfléchir, dans un esprit similaire, aux enjeux de la recherche française contemporaine.

Le colloque, organisé par Alain CHATRIOT, professeur à Sciences Po, par Antoine LYON-CAEN et Christophe PROCHASSON du cabinet du Président de la République, animé par Pascal BULÉON, directeur de la MRSH Caen Normandie, réunira des acteurs de la recherche scientifique rarement réunis, venus de domaines très différents : Jérôme AUST, politiste, Françoise BARRE-SINOSSI, prix Nobel de médecine, Agnès BÉNASSY-QUÉRÉ, économiste, Suzanne BERGER, historienne, politiste, du MIT, spécialiste de l'innovation, Alain CHATRIOT, historien, Vincent DUCLERT, historien, Serge HAROCHE, prix Nobel de physique, François HÉRAN, anthropologue et démographe, Bertrand HERVIEU, sociologue, Denis LE BIHAN, médecin et physicien, Christine MUSSELIN, sociologue, Anne RASMUSSEN, historienne des sciences, François STASSE, conseiller d'État, contribuant au débat sur l'éthique. Le Président de la République François Hollande conclura les travaux par un discours sur la recherche et son avenir.

Bibliographie indicative

- *Le gouvernement de la recherche. Histoire d'un engagement politique*, de Pierre Mendès France au général de Gaulle (1953-1969) (sous la direction d'Alain Chatriot et de Vincent Duclert), Paris, La Découverte, coll. « Recherches », 2006 (précédé de : *Quel avenir pour la recherche ?* (sous la direction d'Alain Chatriot et de Vincent Duclert), Paris, Flammarion, 2003).
- Vincent Duclert et Alain Chatriot, « Fonder une politique de recherche : les débuts de la DGRST », in Philippe Bézès et alii (dir.), *L'État à l'épreuve des sciences sociales. La fonction recherche dans les administrations sous la V^e République*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », 2005, p. 23-36.
- Vincent Duclert, « Le colloque de Caen - 1956. La IV^e République et la mobilisation scientifique », *Historiens & Géographes*, n°361, mars-avril 1998, p. 337-360 ; « Pierre Mendès France et la recherche. L'avenir d'une politique », in « Pierre Mendès France et la modernité », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°63-64, juillet-décembre 2001, p. 119-131 ; « La naissance de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique. La construction d'un modèle partagé de gouvernement dans les années soixante », in Jean-Richard Cytermann (dir.), « Administration et politiques de la recherche », *Revue française d'administration publique*, n°112, 2004, p. 647-658 ; « La politique scientifique française et son institutionnalisation (1868-1969) », in Denis Peschanski (dir.), *Les États généraux de la recherche 9 mars-9 novembre 2004*, Paris, Tallandier, 2004, p. 21-47.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
La préhistoire d'un projet	11
La genèse d'un événement	19
La dynamique du colloque	31
La République des savants	35
La parole d'un historien. La publication des actes du colloque de Caen	41
Annexes	45

COLLECTION DIRIGÉE PAR GILLES FINCHELSTEIN
ET LAURENT COHEN

© ÉDITIONS FONDATION JEAN-JAURÈS
12, CITÉ MALESHERBES - 75009 PARIS
www.jean-jaures.org

Réalisation : REFLETS GRAPHICS
NOVEMBRE 2016

VINCENT DUCLERT

PIERRE MENDÈS FRANCE, LA GAUCHE ET LA MODERNITÉ

Les 1^{er}, 2 et 3 novembre 1956, Pierre Mendès France organisait à Caen un colloque national pour réfléchir aux évolutions nécessaires de la recherche et de l'enseignement supérieur. Les trois jours de débats ont lancé une réflexion qui influencera les trente années de politique de recherche qui suivront. Nombre de dispositifs encore existants y trouvent leur origine. Soixante ans après, Vincent Duclert revient sur le colloque de Caen de 1956 et l'importance, pour aujourd'hui encore, de cet événement unique en son genre.

Vincent Duclert, historien, enseigne à Sciences Po comme professeur des universités associé et à l'École des hautes études en sciences sociales où il est chercheur au Centre d'études sociologiques et politiques Raymond-Aron.

www.jean-jaures.org

FOUNDATION FOR EUROPEAN
PROGRESSIVE STUDIES
FONDATION EUROPÉENNE
D'ÉTUDES PROGRESSIVISTES



Fondation
Jean Jaurès